



RÉDUCTION DE L'UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES



CONTEXTE

La commune de Cély-en-Bière s'est engagée depuis 2009 à réduire au maximum l'utilisation des produits phytosanitaires sur les espaces communaux en signant une charte avec le Parc Naturel Régional (PNR) et une convention avec le Conseil général de Seine-et-Marne. Cette démarche de protection de l'environnement s'inscrit également dans le cadre de l'Agenda 21 dont l'élaboration est en voie d'achèvement.

OBJECTIFS

Réduction au maximum de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces communaux pour tendre vers l'objectif « 0 produit phyto ».

Réalisation d'un diagnostic des pratiques de désherbage chimique en septembre 2008 avec inventaire des zones désherbées chimiquement

Élaboration d'un plan de désherbage définissant :

Les zones à risque de contamination de l'eau par les produits phytosanitaires avec arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires et mise en place de méthodes alternatives : réciprocatteur, désherbage thermique, débroussailleuse à disque, brosse rotative, arrachage manuel.

Les zones avec réduction des dosages et étalonnage des pulvérisateurs.

DESRIPTIF
TECHNIQUE



ACTEURS



Pilote :

Madame Maryse GALMARD-PETERS, 1^{ère} Adjointe

Partenaires internes ou externes :

PNR, Conseil Général de Seine-et-Marne, 2 agents communaux des services techniques.



DONNÉES FINANCIÈRES

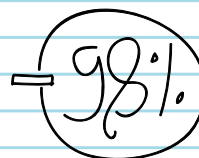


Coût total avant l'opération :

Environ 2 000 € HT pour l'achat d'un désherbeur thermique (+ 1 bouteille de gaz par an) et d'un réciprocafeur.

Bénéfices pour la collectivité :

Suppression de l'intégralité des achats de produits phytosanitaires.



SUIVI ET ÉVALUATION



Personne ressource

Frédéric ROLLOT, secrétaire général de la commune.

Indicateurs

Quantité de produits phytosanitaires achetée.

Résultats

Baisse de 98% de la quantité de produits phytosanitaires utilisés par rapport à 2008.

CONDUITE DE PROJET



Facteurs de réussite :

Implication des agents communaux des services techniques.
Implication de la population pour le désherbage des trottoirs et/ou le fleurissement des pieds de murs.
Communication auprès du public sur les actions mises en place.

Difficultés :

Les herbes folles envahissent plus largement les trottoirs et caniveaux. Les services techniques ont des difficultés à les éliminer car les méthodes alternatives supposent davantage de passage et de travail. Cette situation est mal perçue par une partie de la population.

Suggestions d'amélioration :

Participation plus active des riverains à l'entretien des trottoirs.
Mise en enrobé de tous les trottoirs afin de limiter la pousse des herbes folles.